



## Un article dans « Le Particulier » sur les prothèses auditives

*Le numéro 1 050 de juin 2010 du Particulier consacre un vaste dossier de 8 pages aux audioprothèses : « Aides auditives bien s'équiper à moindre coût ». Nous reprenons ci-dessous les principaux points abordés par le dossier.*



Le dossier commence par poser le problème rencontré en France : « Parmi les 5 à 6 millions de malentendants recensés en France seul un petit million serait appareillé, une proportion bien faible si on la compare au taux d'équipement atteint au Royaume-Uni ou dans certains pays nordiques », de noter une contradiction : « Cela n'empêche pas les affaires d'être florissantes [...] il s'est

vendu plus de 460 000 aides auditives en France en 2009, soit 6 % de plus que l'année précédente et près de 2 fois plus qu'il y a 10 ans » et de citer les reproches émanant du Haut Conseil pour l'Avenir de l'Assurance Maladie (HCAAM) : « Des rentes de situation, une sous-productivité des réseaux de distribution et, parfois, des pratiques commerciales abusives » ou les propos du président d'audition mutualiste : « Le marché est sclérosé par l'attentisme de la profession ».

L'article rappelle ensuite que les enjeux sont de taille : « tout comme la vue, l'audition baisse fatalement avec l'âge [...] la surdité est très prononcée chez les personnes âgées (deux tiers des malentendants ont plus de 60 ans) » et que seuls 2 centres parisiens donnent leurs tarifs sur internet [www.laboratoires-unisson.com](http://www.laboratoires-unisson.com) et [www.maison-appareil-auditif.com](http://www.maison-appareil-auditif.com). Il rappelle qu'avec l'absence d'affichage des prix et le faible respect du devis normalisé « la transparence tarifaire n'est donc toujours pas au rendez-vous ».

Ayant pu avoir accès aux « données inédites recueillies par Santéclair » Le Particulier annonce : « il faut compter 1 680 €, en moyenne, pour une seule aide auditive [...]. Et si vous souhaitez acheter une prothèse pour chaque oreille (solution préconisée par les professionnels dès lors que la surdité est bilatérale), les prix sont multipliés par deux, soit 3 360 € à déboursier. Mais ce n'est pas tout : pour un même appareil, les prix peuvent varier du simple au double. C'est ainsi que le Widex Flash FL-9, par exemple, est vendu 833 € dans une boutique de Saint-Étienne, contre 1 128 € à Marseille et jusqu'à 1 650 € dans une enseigne du 8<sup>e</sup> arrondissement parisien. D'importantes disparités que l'on peut tout aussi bien constater au sein d'une même ville ! »

Les auteurs de l'article notent alors qu'avec un reste à charge final moyen pour le client de 1 175 € (2 350 € pour une paire) : « rien d'étonnant, donc, à ce que nombre de malentendants choisissent de ne pas s'équiper, de différer l'achat ou de n'acheter qu'une seule prothèse alors qu'une paire aurait été préférable... ».

**Le surcoût moyen chez Amplifon par rapport à Optical Center serait de 43 %. L'écart de prix sur un même modèle, le Widex Flash FL-9 peut atteindre 817 € soit presque du simple au double.**

L'article rappelle également les résultats très mitigés de l'appareillage auditif : « le port de prothèses auditives améliore l'écoute de conversation en lieu calme pour plus de 75 % des personnes interrogées (...) ; les résultats se révèlent en revanche insuffisants pour plus de 30 % d'entre eux pour l'écoute de la télévision, en conversation de groupe ou dans un lieu public ».

Au total, un article à ne pas manquer.

### Extraits du site [www.leparticulier.fr](http://www.leparticulier.fr)

« De très nombreux malentendants hésitent encore à s'équiper d'aides auditives. Sur un marché florissant, les prothèses auditives restent chères, mal remboursées et pas toujours efficaces ».

**Cet article donne des conseils :** réglementation de la profession d'audioprothésiste, coût moyen d'une audioprothèse, taux de remboursement de la Sécurité sociale, tarifs des spécialistes du discount, appel à des réseaux de professionnels (partenariats mutuelles audioprothésistes), différents types de prothèses (appareils analogiques, prothèses gérées par microprocesseur, systèmes anti-sifflement, modèles sans piles...), prestations incluses dans le prix de la prothèse (devis, tests, réglages, visites de contrôle et nettoyage d'appareil). **Une enquête réalisée en partenariat avec Santéclair** dévoile le prix des aides auditives en fonction de leur performance et du distributeur.

**Un 1<sup>er</sup> encadré** rappelle que la remise d'un devis est obligatoire depuis 2008. **Un 2<sup>nd</sup> encadré** récapitule les aides supplémentaires en cas de handicap reconnu. ■

Possibilité de commander le n°1 050 sur le site [www.leparticulier.fr](http://www.leparticulier.fr)

**René Cottin et Jacques Schlosser** ■